

1649 Februar 21., Solothurn

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ. AMBASSADOR JEAN] DE LA BARDE AN [ALT] AM-
MANN [UND DERZEITIGEN STADT- UND AMTSRAT BEAT II.]
ZURLAUBEN, ZUG

*"Les dernieres nouvelles que nous eusmes avant'hier de france portent que le S.^r B r i q u e t envoyé par [Gaspar Bracamonte y Guzman] le Conte de Pennerenda [=Conde de P e n a r a n d a] P.^{re} [=plénipotentiaire] d'Espagne pour la Paix [1649 war Penaranda deswegen nach Frankreich entsandt] estoit venu a S.^t Germain[-en-Laye] et avoit eu deux Audiences de S.E. [Kardinal Jules M a z a r i n] et que de la jl est allé querir le Conte pour venir en quelque lieu prez de la Cour pour y conclure la Paix entre la france et l'es-
pagne [- ein Unterfangen, das freilich erst 1659 im Pyrenäenfrieden zum Er-
folge führen sollte -] que l'on tient indubitable.*

*Quant aux affaires de Paris [- Fronde! -] M. [Charles de Valois] le Duc d'Angoulesme [=A n g o u l ê m e] et M. l'Archevesque de Toulouze [Charles de M o n t c h a l] s'en entremettent avec esperance de succez. M.^{rs} du Parle-
ment de Paris n'ont pas trouvé aux autres Parlements et villes la promptitude qu'jlz croyoient a se declarer pour eux: On ajuste l'affaire du Parlement de Provence [in Aix-en-Provence], Celuy de Rouen qui est le plus proche de Paris ne se declare ny pour ny contre, quoyque M. [le Duc Henri II d'Orléans-]
L o n g u e v i l l e soit dans Rouen, et M. [Henri de Lorraine] le Conte d'Arcourt [=H a r c o u r t, der Commandant d'Armée] au Pont de l'Arche qui fait des courses aux environs de la ville de Rouen, jl y a encores des vivres a Paris [- Blockade von Paris -]. jl s'est fait quelques rencontres entre les gens du Roy [L u d w i g s XIV.] et ceux de la ville principalement en la conduite des convois dont aucuns passent, les autres sont arrestez et ceux qui les escortoient battus".*

Original, mit Siegel - AH 62, 214-215 - Blatt 215^r leer

1649 Februar 13., Solothurn

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ. AMBASSADOR JEAN] DE LA BARDE AN [ALT] AM-
MANN [UND DERZEITIGEN STADT- UND AMTSRAT BEAT II.]
ZURLAUBEN, ZUG

"Je vous diray seulement que les nouvelles [- Fronde! -] que j'ay eues de la

Cour sont que les Parisiens y ont fait presentir si des Evesques y seroient les bienvenus avec des Propositions d'accommodement et que l'on y a respondu qu'ouy. M.^{rs} [François de Bourbon-Vendôme, Duc] de B e a u f o r t et [Philippe, Comte] de la Motte [=L a M o t h e - H o u d a n c o u r t] estoient sortis de Paris avec ... [6000] hommes de pied et quelque Cavallerie pour aller assieger Corbeil qui ferme le haut de la Riviere [- Corbeil liegt an der Mündung der Essonne in die Seine -] mais ayants sceu que M [Louis II de Bourbon] le Prince [de C o n d é] estoit en marche pour venir a eux jlz tindrent Conseil de guerre ou il fut resolu de s'en retourner a Paris: On dit que les vivres [- Paris war blockiert -] commencent a y diminuer fort ce qui avancera l'accommodement. Cependant le Roy [L u d w i g XIV.] a déclaré Criminelz de leze Maiesté les Princes [u.a. Armand de Bourbon, Prince de C o n t i] qui adherent au Parlement [von Paris] si dans trois jours jlz ne se rendent prez de sa Maiesté. Les offices de M.^{rs} du Parlement ont esté supprimez excepté de ceux qui dans huit jours se rendroient aussy prez de sa Ma.^{té}. Les Etats du Royaume [=états généraux] sont convoquez a Orleans au 15. de Mars".

Original, mit Siegel - AH 62, 216-217 - Blatt 216^V und 217^R leer

117

1649 Januar 29., Solothurn

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ. AMBASSADOR JEAN] DE LA BARDE AN [ALT] AM-
MANN [UND DERZEITIGEN STADT- UND AMTSRAT BEAT II.]
ZURLAUBEN, ZUG

"On me mande de Munster que les Jmperiaux ont voulu persuader aux Deputez des Estatz de l'Empire qui sont la et a Osnabrug qu'il estoit avantageux a l'Em-
pire de n'executer point le Traité de paix qui [y] a esté signé et que l'on
pouvoit se prevaloir maintenant de la seperation des troupes de suede qui
sont en divers quartiers assez esloignez les uns des autres Qu'il y avoit
moyen de s'en deffaire et exempter l'Allemagne doresnavant de tels hostes mais
les Estatz de L'Empire veulent la paix en toutes façons. L'Empereur [F e r-
d i n a n d III.] ny eux n'ont encore satisfait aux choses praealables a
l'eschange mutuelle des Ratiffications du Traité comme a la satisfaction de
la milice de Suede, a ce qui a esté arresté pour quelques Villes comme Augs-
bourg, Dunkespiel [=Dinkelsbühl] et autres, la Cession de l'alsace [an Frank-
reich] par l'espagnol, la sortie des troupes du Roy d'espagne [P h i-